Troisième Année.— Numéro 157. CINQ CENTIMES *Lundi 7 Juin 1897*

L'EGALITÉ
de Roubaix-Tourcoing

ABONNEMENTS

	Trois mois	Six mois	Un an
NORD et départements limitrophes	4 fr. 50	9 fr.	18 fr.
AUTRES DÉPARTEMENTS	5 fr. 50	12 fr.	22 fr.

Les abonnements sont reçus dans tous les bureaux de poste.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
ROUBAIX, Grande-Rue, 93 et Rue Desurmont, 12, TOURCOING
Adresser les manuscrits au Rédacteur en chef, à ROUBAIX

ANNONCES
ON REÇOIT LES ANNONCES
A ROUBAIX, 93, Grande-Rue.
A TOURCOING, 12, Rue Desurmont.
A LILLE, 28, Rue de Fives.

BULLETIN DU JOUR

La Semaine parlementaire

La première semaine parlementaire a été fertile en débats intéressants. Après l'interpellation Delcassé sur la politique du gouvernement, close par un ordre du jour de confiance, voté par 32 voix de majorité, grâce à l'appoint de soixante-dix réactionnaires et ralliés, est venu le grand débat sur le renouvellement du privilège de la Banque de France.

Après le beau discours de Viviani, il restait à montrer, en un relief saisissant, la conduite honteuse de la Banque au Coup d'Etat et aux mauvais jours de la convention franco-allemande. C'est cette tâche que a victorieusement remplie Camille Pelletan.

Les deux discours de Viviani et du leader radical-socialiste ont détruit de fond en comble l'argumentation de M. Ribot et de Cochery, le polichinelle en bois, comme l'a appelé Chauvière, et n'ont rien laissé debout de l'échafaudage péniblement dressé par tous les stipendiés de la haute banque.

Ministres et députés exploiteurs peuvent intervenir maintenant; la cause est jugée. La Banque est un odieux instrument d'exploitation que les travailleurs, au grand jour de la Révolution sociale, sauront abattre. Le pays trompé, bafoué par des représentants indignes, qui trahissent tous leurs engagements, verra une fois de plus le privilège concédé, sans qu'il soit établi de contre-partie en faveur de la nation, sans que la Banque revienne à sa véritable conception, qui est de répandre le crédit partout, dans l'agriculture comme dans l'industrie et le commerce, et non de fournir des dividendes fantastiques à une poignée de flibustiers.

En dehors de la discussion au sujet de la Banque, la Chambre a procédé au renouvellement de sa commission du budget. Etant donné que l'année dernière, alors que le cabinet Bourgeois était en fonctions, la commission nommée lui avait été hostile, il était à prévoir que cette fois-ci, Méline régnant, il en serait de même. Aussi, sur les trente-trois membres nommés dernièrement, vingt huit appartiennent à la majorité gouvernementale, y compris un réactionnaire, et les cinq autres à l'opposition. Ces derniers sont répartis ainsi : un socialiste, Millerand; un radical socialiste, Bouveaux, et trois radicaux, MM. Mougeot, Bazille et [illegible]

La dernière commission du budget renferme également cinq membres de l'opposition, tous radicaux. Il n'y a donc aucune moralité à tirer de ce vote. La Chambre nommée que nous avons et qui, on l'a vu, a défendu le ministère Bourgeois comme elle défend le cabinet Méline, est arrivée aux limites permises des palinodies. Si la grande majorité de ses membres s'étaient montrés prodigues de promesses aux élections de 1893 et tous, arrivés au siège convoité, ont oublié les engagements pris devant les électeurs.

Il ne reste donc qu'à attendre la nouvelle consultation électorale. Tout au plus doit-on souhaiter que le cabinet Méline tombe, non pas dans l'espoir que son successeur ferait mieux, mais parce que la pression préfectorale ne s'exercerait pas avec autant de cynisme que si le gosse Barthou conservait le portefeuille de l'intérieur.

En dehors de ces divers incidents, nous avons goûté les discours des pontifes de l'opportunisme. Saint-Bardoux et le ventripotent Aynard ont péroré, devant un auditoire trié sur le volet et exposé le fameux programme du non moins fameux parti de l'*Union libérale républicaine*.

Ce programme est d'un vide désespérant, en ce qui concerne les réformes demandées par le prolétariat et, entr'autres articles réactionnaires, il comprend le retour de la presse au droit commun : C'est tout juste s'il ne demande pas le cautionnement de l'empire et en matière d'initiative parlementaire, il enlève aux députés le droit de faire des propositions d'augmentation de crédits.

Seule, les ministres pourront majorer le budget à leur fantaisie, ils couperont, ils rogneront sur les salaires des petits employés de l'Etat; ils enlèveront la dotation de la caisse nationale des retraites; ils feront des économies sur les humbles et il ne sera plus possible aux députés de l'opposition, qui ne peuvent agir qu'au grand jour, de manifester leur souci des déshérités. Le Parlement sera devenu une chambre d'enregistrement; il n'y manquera plus que le bonnet de Louis XIV, sur lequel il se cravache, à moins que Cochery, dit Polichinelle en bois, ne veuille remplir ce rôle.

P. GALIMANT.

INFORMATIONS

INTÉRIEUR

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE A ST-QUENTIN

Paris, 5 juin.

Le président de la République quittera Paris, lundi à midi 15, pour se rendre à St-Quentin; il sera accompagné par MM. Méline, Hanotaux et le général Billot.

RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 5 juin.

Les ministres se sont réunis, ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Félix Faure.

— Le ministre des travaux publics a entretenu le Conseil de la situation à la Grand'Combe et de l'interpellation qui sera discutée aujourd'hui devant la Chambre.

— Le ministre des finances a fait signer un décret aux termes duquel M. René Clausel, conseiller référendaire à la Cour des comptes, est nommé conseiller maître.

— M. Hanotaux ministre des affaires étrangères, a fait part au conseil des ministres de la mort de M. Heuchot, notre chargé d'affaires au Siam, ancien délégué à la résidence à Tananarive, qui est mort de la cholérine.

L'ELECTION SÉNATORIALE DE LA SEINE

Paris, 5 juin.

M. Paul Strauss, conseiller municipal du neuvième arrondissement de Paris, républicain opportuniste, a accepté la candidature à l'élection sénatoriale qui doit avoir lieu dans le département de la Seine en remplacement de M. Tolain.

Nous pouvons ajouter que M. Poubelle, ambassadeur de France auprès du Vatican, dont on avait annoncé la candidature, ne briguera pas la succession sénatoriale de M. Tolain. De même pour M. Jacques, député du quatorzième arrondissement, qui a refusé les offres qu'on lui avait faites.

Deux candidats sont donc actuellement en présence : M. Strauss et M. Bassinet, tous deux conseillers municipaux de Paris.

LES PRÉCAUTIONS DE M. COCO-COCHERY

Paris, 5 juin.

En réponse à une interrogation de Camille Pelletan, M. Cochery a affirmé, jeudi, à la Chambre, que toutes les précautions avaient été prises pour assurer, en cas de guerre, au gouvernement le concours pécuniaire de la Banque de France :

« Ces précautions, je les ai prises sous ma responsabilité, a déclaré Coco-Cheri, mais nous n'avons pas le droit, sans trahir le mandat qui nous est confié et sans trahir la cause de la défense nationale, de les faire connaître »

Cette déclaration du ministre des finances a été supprimée du compte rendu du *Journal officiel*. Pourquoi ?

En doit-on conclure que les fameuses « précautions » prises sous la responsabilité de Coco-Cheri n'étaient qu'un simple argument de tribune ? Il faudrait admettre, en ce cas, qu'un ministre peut mentir effrontément à la Chambre, dans le but de lui extorquer un vote.

LE PROTECTIONNISME CLERICAL DE M. MELINE

Paris, 5 juin.

Si M. Méline, depuis qu'il est au pouvoir, oublie totalement de protéger l'agriculture, il accorde, par contre, tout entière sa protection à la bonne gent cléricale. Les curés de Montmartre ont organisé, sur les hauteurs de la Butte, une vraie foire aux bons livres, aux petits bons dieux en terre cuite, et aux médailles en ferblanc qu'on vend au poids de l'or.

Est-il besoin d'ajouter, en effet, que ce petit commerce est des plus lucratifs : les bons apôtres n'apprécient que les gros bénéfices.

Or, voici que de pauvres diables, de malheureux camelots ont eu l'audace de faire concurrence aux bonnes [illegible] et de vendre à bas prix des objets de piété.

La fureur des curés est à son comble : ils se sont adressés à leur père Méline, lequel a donné ordre à M. Lépine de faire, sans plus tarder, coffrer les camelots.

La protection de M. Méline se limite, en effet, au commerce intérieur du Sacré-Cœur.

TIRAGE FINANCIER DU 5 JUIN 1897

Paris, 5 juin.

Aujourd'hui a eu lieu le tirage des obligations de la Ville de Paris (1886) :

Le numéro 221,508 gagne 100,000 francs.

Le numéro 481,462 gagne 50.000 francs.

Les numéros 632,831 — 138,099 — 181,[illegible] — 18,782 gagnent chacun 10,000 francs

Les numéros 130,483 — 201,909 — 530,[illegible] — 632,192 gagnent chacun 5,000 francs.

ARRESTATION D'UN SOLDAT ASSASSIN

Brest, 5 juin.

Le nommé Pineau, soldat au 3e régiment d'infanterie de marine, vient d'être arrêté pour tentative d'assassinat.

Pineau, dans un accès de fièvre chaude, a essayé d'étrangler la fille Marie Tere, demeurant 8, rue Magenta.

Hier matin, Pineau s'est constitué prisonnier; ayant été mis en cellule, il a tenté de se suicider.

Pineau avait fait la campagne de Madagascar.

ÉTRANGER

LA CRISE MINISTERIELLE ESPAGNOLE

Madrid, 5 juin.

M. Sagasta s'est rendu hier au palais, où il a conféré avec la reine. Celle-ci consultera aujourd'hui les maréchaux.

L'opinion est favorable au ministère Sagasta.

On rapporte que M. Sagasta aurait dit que le parti libéral avait une solution à toutes les questions pendantes.

La *Correspondencia* croit que le maréchal Campos s'est montré, dans la conférence qu'il a eue avec la régente, opposé au maintien du général Weyler à Cuba comme chargé d'y operer des réformes.

Le même journal croit que la démission spontanée du général Weyler pourrait simplifier la situation politique en permettant à M. Canovas de développer son plan au sujet de Cuba.

EPILOGUE DES SCANDALES POLICIERS ALLEMANDS

Berlin, 5 juin

Le secrétaire d'Etat des affaires étrangères, M. von Marschall, prend, comme l'ont annoncé il y a deux jours les agences, un congé de plusieurs semaines pour aller se reposer dans les propriétés qu'il possède dans le grand duché de Bade.

On affirme à ce sujet, de source d'habitude bien informée, que ce départ de M. von Marschall n'est que le prologue de la prochaine démission du ministre, provoquée par son attitude dans l'affaire von Tausch.

Les amis du fameux ex-chef de la police politique sont encore trop puissants à la cour pour qu'on puisse se permettre de les attaquer impunément, même si l'on est ministre.

UN CRIME MYSTÉRIEUX EN ANGLETERRE

Londres, 5 juin.

Le cadavre d'une femme âgée d'environ trente ans a été découvert dans la Tamise, du côté de Woolwich. Le figure portait des traces de mutilation.

La femme était complètement nue, portant seulement un bracelet à chaque bras.

La finesse du teint et le délicat ensemble des mains montrent que ce corps était celui d'une femme très belle; mais il a été impossible d'en établir l'identité.

LE MOMENT DE LA MOISSON

Pendant que les diplomates européens cherchent une solution momentanée à l'éternelle question d'Orient; dont les données ont été profondément modifiées par les victoires de la Turquie, M. Paul Leroy-Beaulieu vient d'émettre son avis.

Il le fait avec l'aplomb d'un homme habitué à ce que les maîtres des destinées humaines l'écoutent et obéissent il ne conseille pas, il ordonne.

Il laisse de côté le grand duel de la Russie et de l'Angleterre qui a sans doute été la cause profonde des événements qui viennent de se dérouler à nos yeux et il se limite aux conditions de paix qu'il lui convient d'imposer à la Turquie et à la Grèce.

Il manifeste, d'ailleurs, la plus vive sympathie pour celle-ci, il aime « *l'intéressante petite Grèce, pour ses éblouissants souvenirs et le bien intellectuel et moral qu'elle a fait au monde* », mais il la morigène et lui déclarant tout d'abord « *qu'un peuple de dilettantes, de beaux parleurs et de beaux raisonneurs, de gens affinés et impressionnables, d'intellectuels, ne peut résister à un peuple condamné, discipliné, taciturne, faisant de la guerre une besogne sérieuse et méthodique* », puis ensuite — ce qui le touche sans doute au-dessus de tout — « *qu'elle avait fait la banqueroute la plus cynique et la plus honteuse qu'avait vue le XIXe siècle.* »

Enfin, il veut bien lui pardonner : il ne faut pas lui enlever de territoires, ni même modifier ses frontières stratégiques ; une indemnité de guerre est suffisante pour la punir de sa témérité. Les dix millions de livres turques (qui valent 22 fr. 78), réclamés par Abdul-Hamid, sont exagérés, il faut que le sultan se contente de deux millions seulement.

Pour le prix d'un tel service, la Grèce doit reconnaître ses engagements antérieurs envers les souscripteurs européens de ses emprunts. Or, la Grèce battue, ruinée, n'a plus le moindre crédit, elle ne trouverait pas 1.000 fr. en Europe : comment lui tirer de l'argent ? Comment peigner un diable qui n'a plus de cheveux ?

M. Paul Leroy Beaulieu n'est pas embarrassé. Comme le gouvernement Grec perçoit, bon an, mal an, une cinquantaine de millions, sur lesquels une douzaine proviennent de la douane, on créera une commission internationale à laquelle sera *dévolue la perception de certains revenus*, comme cela se fait déjà en Egypte et en Turquie. C'est cette commission de financiers qui paiera le sultan en faisant un emprunt qui ira s'ajouter à ceux que le gouvernement grec a déjà souscrit, à la Bourse de Paris et qui montent au chiffre de 425 millions d'obligations. Des revenus spéciaux, parmi lesquels figurera celui des douanes, seront affectés au paiemen des arrérages par une délégation spéciale et tout ira comme sur des roulettes. La Grèce pourra se relever et, plus tard, elle pourra prétendre à des agrandissements de territoires.

C'est fort ingénieux, mais les usuriers ne procèdent pas autrement vis-à-vis des pauvres diables de commerçants aux abois qui tombent dans leurs filets ; ils font miroiter ainsi le relèvement et même la fortune pour plus tard afin de leur faire accepter leurs conditions ruineuses et leurs combinaisons louches.

D'ailleurs, une réflexion vous vient au sujet de cette commission qui doit être nommée par les grandes puissances : elle sera évidemment composée de financiers tout comme celle dont la Turquie est déjà pourvue peut-être des mêmes hommes ; par suite, la Grèce aliénera une partie de ses revenus, lesquels sont à peine suffisants pour ses besoins, en faveur, non pas de la Turquie, mais de la haute finance.

M. Paul Leroy-Beaulieu prévoit l'objection et il s'écrie : « Certaines feuilles socialistes feignent de voir dans l'institution d'un contrôle financier une concession faite à la Haute Banque et aux grands capitalistes. Cela est de la plus manifeste absurdité. Il n'y a pas un seul banquier ni un seul capitaliste important qui détiennent des fonds grecs ; ceux qui en sont pourvus sont tous de petites gens : petits rentiers, artisans, ouvriers, paysans, domestiques ; ce sont les fonds de tout ce petit monde que les puissances ont le devoir de défendre. »

Nous attirons tout spécialement l'attention de nos lecteurs sur cette importante déclaration du plus autorisé des capitalistes.

Ainsi, les déconvenues qui ont été le résultat de la banqueroute de la Grèce ont frappé les petites bourses et épargné les banques et les capitalistes, mais qui donc a roulé les petites gens, en leur faisant placer leurs économies sur des mauvaises valeurs, si ce n'est les banques d'émissions et leurs rabatteurs de la presse bourgeoise ?

Si les petites gens — comme les désignent dédaigneusement M. Paul Leroy-Beaulieu ont jeté leur argent dans le gouffre des *Sans-fonds* Grecs, comme dans celui des Portugais et du Panama, cela provient du fait que les agents financiers leur fourrent toutes les mauvaises valeurs, dont les grands capitalistes ne veulent pas. Quel agent de change oserait compromettre les intérêts de ses riches clients ? Un pareil maladroit ne serait il pas promptement cassé aux gages ?

Les « petites gens » sont si bien habitués à perdre leur argent qu'ils finissent par croire que c'est le cours normal des choses : on se garde bien de les détromper, car cela rapporte de beaux bénéfices et donne de grandes facilités ; on ne se gêne point, d'ailleurs, pour se moquer d'eux et pour les traiter de gogos. Il faut ajouter qu'ils ne s'en fâchent point et ne se corrigent pas davantage.

Non, la haute Banque n'avait pas de fonds grecs lorsqu'ils ne valaient rien, mais maintenant qu'elle les a rachetés à vil prix aux petites gens, elle les fera garantir par les revenus de la Grèce, au moyen d'une délégation spéciale, et le tour sera joué ; tant il est vrai que les petits sont destinés à être spoliés par les gros.

Quant aux très nombreux travailleurs qui sont trop exploités ou sont accablés de trop lourdes charges de famille pour être en état de se faire plumer comme de simples épargnistes, ils ne sont pas tout à fait désintéressés dans la question, car ils peuvent être appelés, un jour ou l'autre, à se faire casser les os dans une grande guerre internationale provoquée par les intrigues des financiers.

En résumé, la morale de l'histoire est que les Grecs et les Turcs ont semé leurs cadavres dans les montagnes et les plaines de Thessalie et d'Epire pour le grand bénéfice des puissants capitalistes ; ils se sont fait tuer pour des questions de nationalité, de race et de religion que la finance internationale regarde comme des billevesées, mais qu'elle ne manque jamais de soulever, car elles lui permettent de ramasser des richesses dans le sang humain.

La guerre n'est-elle pas le temps de moissons des capitalistes comme le disait si bien l'*Economiste Français*, dès le début des difficultés qui ont amené la guerre Gréco Turque.

Ch. BRUNELLIÈRE.

CRIS DE PEAUX-ROUGES

Notre article sur les « Peaux-Rouges » a fait bondir M. Edm. Pascal, de la *Croix*, — retour de la lune.

M. Edm. Pascal trouve qu'il n'est rien de plus « logique » que de soumettre à la misère cinquante mille personnes qui ne pensent pas comme lui, quelque faroques que soient ses idées

Cet Edm. Pascal est vraiment un agneau. Ses mœurs sociales en témoignent

Cependant, sa thèse l'effraye à ce point que, pour la défendre, il s'abrite derrière nous, allant jusqu'à nous reprocher des mesures légitimes prises par la Municipalité de Roubaix. Il en cite deux : l'une visant un « humble balayeur » et l'autre M. Sayet, ex-secrétaire de la Mairie.

Cet humble balayeur et M. Sayet ont en M. Edm. Pascal un ami bien maladroit. Ils devraient bien le prier de se taire.

Il n'est pas dans nos usages d'embêter les « pauvres bougres ». Nous ne voudrions gêner ni l'humble balayeur, ni l'ex-secrétaire de la mairie de Roubaix et nous ferons observer, à ce dernier, notamment, que nous avons laissé passer le flot de larmes crocodiliennes versées par ses amis sans crier à l'hypocrisie. Il ne faudrait cependant pas abuser...

Est-ce compris ?

Maintenant, causons « fruits secs », car cette expression revient trop fréquemment au bout de la plume de M. Edm. Pascal pour que nous ne demandions pas à ce génie, ces titres à une si prétentieuse critique.

Etes-vous docteur, agrégé, licencié, gradué, Monsieur ?

De quel éclat avez-vous donc brillé pour juger avec un aussi supérieur dédain ?

Dites le nous !

Nous vous savons galonné chez les Peaux-Rouges — et c'est mérité, — mais « l'humidité » que vous avez acquise par vos fréquentes ablutions à l'eau-bénite ne saurait vous autoriser à taxer dédaigneusement de « sécheresse » les *fruits* qui sont d'un arbre autrement vert que celui dont vous dépendez.

Voyons, déclinez vos titres et qualités. Dites nous aussi, — dans le cas où vous seriez roubaisien, — la différence que vous établissez entre un roubaisien et un français !

Les populations attendent, anxieuses, votre verbe, M. Edm. Pascal, pour lapider vos ancêtres !

Vous n'avez fait qu'esquisser jusqu'ici des têtes d'Turc

Parachevez votre œuvre, sinon, vous aurez contre vous tous les rieurs, — et ils sont nombreux, à Roubaix, même parmi les « Peaux-Rouges », vos amis, qui sont certainement beaucoup moins gênés que vous du qualificatif fort juste que nous leur avons appliqué.

A vous lire, Monsieur le Révérend...

G. S.-E.

LES FÊTES DE ROUBAIX

Saloperie Ministérielle

Nous lisons dans le *Figaro* :

— ROUBAIX. — Le vice-amiral Besnard, ministre de la marine, accompagné de trois officiers d'ordonnance, arrivera dimanche à midi à Roubaix, pour présider la 23e fête fédérale de l'Union des Sociétés de gymnastique de France.

Le ministre sera reçu non pas par la municipalité qui a, comme on sait, pour chef, le collectiviste Carrette, mais par le Comité organisateur à la tête duquel figure le commandant Despature. A une heure, le ministre déjeunera chez ce dernier. Il se rendra ensuite sur le terrain des exercices.

A 7 h. 15, il reprendra le train à Lille pour Paris.

Nous n'ajouterons pas un mot à ces lignes, aujourd'hui.

Aux Roubaisiens d'apprécier la saloperie ministérielle qui nous est révélée par le *Figaro*.

Lire en deuxième page notre nouveau feuilleton :
LE ROI DES CAMELOTS

SOUSCRIPTION

en faveur des Rubaniers de Comines

Quatrième liste

La section roubaisienne du Parti ouvrier	30.90
A. Cérède, secrétaire du syndicat de l'abattoir	1.00
Un syndiqué	0.25
A. Chartres	0.25
C. Villette	0.25
Delvigne	0.25
Charles Udebt	1.00
J.-Bte Lescaut	0.25
Léopold Wakens	0.50
Un syndiqué de l'abattoir	0.25
Alexis Henold	0.25
Victor Demora, abattoir	0.25
René Bertheloot, abattoir	0.50
Duterte Edouard, abattoir	0.30
Léon Colpaert, abattoir	0.25
Un deuxième syndiqué de l'abattoir	1.07
Louis Lepretre, boucher ambulant	0.50
Gustave Liévin	0.50
Deux tripiers	0.20
C Zouave	0.25
Fremeaux	0.25
Six	0.25
Emile Dubo	0.25
Noyelle	0.25
Jules Delmer	0.25
Gustave Hubert	0.25
François Parent	0.25
Alphonse Petit	0.50
Un socialiste enragé	0.25
Anonyme	0.50
Charles Lefebvre	0.50
Léon Delcambre	0.25
Dehouck	1.00
Cagniot	0.50
Désiré Demessine	0.50
Un partisan des syndicats	0.50
Caulier	1.00
Un socialiste bon patriote	0.50
Lossignol	2.00
Souscriptions recueillies à la Maison du peuple liste n° 93 :	
Chombeau	0.50
A. Soyez	0.10
Herfort	0.25
Bouvelle, charcutier, rue des Trois-Mollettes, 29	0.50
Anonyme	1.00
Michel Salomon	0.50
Alexandre Meyer, Roubaix	0.50
Anonyme	0.50
Un voyageur socialiste	0.50
Un voyageur demande place, s'adresser journal	1.00
Leblanc	0.25
L. S.	1.00
Delzenne	0.25
Gallet Benvet	0.25
L. D.	0.25
Raymond	0.25
Un propriétaire socialiste	1.00
Zédrol (deuxième versement)	0.50
Un camarade de Dunkerque	1.05
Gustave Devernay (3e versement)	0.50
L'équipe du *Réveil du Nord*	3.50
Roussel	0.25
A. Grébaut	1.00
P. Lagrange	1.00
A. Deharveng	1.00
Deconninck	0.25
Dilly	0.25
Hionequiert	0.25
Louis Vandestienne	0.25
Carpels	0.25
Bocquet	0.25
Georges Vandestienne	0.25
Santabal	0.25
Coudou	0.25
Leleu	0.25
Petit	0.25
Dubus	0.10
Dechy	0.25
Bergot	0.25
Groupe de la Jeunesse collectiviste	0.90
Un anonyme	5.00
Le sou quotidien des employés de l'honorable équipe des fêtes de Lille	3.30
Total de la 4e liste	77,70
Listes précédentes	121,65
Total général	**199.35**

NOTA. — *Adresser les souscriptions au citoyen Clément Delclure, 28, rue de Fives, à Lille.*

LE PARLEMENT

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

AVANT LA SÉANCE

Paris, 5 juin.

On s'entretient vivement, dans les couloirs, d'une question que M. Montaut poserait à M. Rambaud, ministre de l'instruction publique, sur la révocation de M. Chauvin, maître de conférences de la Faculté de droit de Paris. Cette question serait transformée en interpellation

Cependant, on ne croit pas que cette question vienne aujourd'hui devant la Chambre, le débat sur l'interpellation relative à la grève de la Grand'Combe devant absorber presque complètement la séance.

L'élection de l'abbé Gayraud

Le rapport fait au nom de la commission d'enquête sur l'élection de l'abbé Gayraud, sera probablement distribué aujourd'hui.

Dans ce cas, la discussion pourrait avoir lieu le 12 juin.

Les anciens militaires

Notre ami **Jourde** a appelé l'attention du ministre de la guerre sur la situation faite aux anciens militaires pourvus d'emplois rétribués par les communes et auxquels on a omis d'appliquer la loi du 22 décembre 1895. Il demande que l'on remédie au dommage qu'ils subissent de ce fait. Le ministre de la guerre a répondu au député de Bordeaux qu'il en conférerait avec le ministre de l'intérieur.

La Banque de France

Les socialistes viennent de déposer l'amendement suivant au projet de renouvellement du privilège de la Banque de France :

« En cas de guerre continentale, l'encaisse de la Banque de France sera à la disposition de l'Etat pour servir à la défense nationale. »

LA SEANCE

Présidence de **M. Brisson**, président

La séance est ouverte à 2 h. 20.

PROJETS DIVERS

Le projet de crédit de 500,000 fr., pour venir en aide aux naufragés du *Vaillant*, est adopté à l'unanimité de 489 votants.

On adopte le projet tendant à la prorogation, jusqu'au 31 mai 1898, de la loi du 15 janvier 1892 en ce qui concerne les primes à la filature de la soie. L'urgence est déclarée.

Grève de la Grand'Combe

MM. Méline Lebon, Turrel, l'amiral Besnard, le général Billot, Darlan, Barthou et Boucher sont au banc des ministres.

Discours de Basly

Basly développe son interpellation. — La grève actuelle, dit-il, eût été évitée si la Compagnie avait tenu ses engagements Les ouvriers, eux, ont tout fait pour éviter la grève. La Compagnie aurait dû se résoudre à un roulement.

Le directeur, M. Griffin, maire et conseiller général, était candidat à la députation. Il dut choisir entre sa candidature et sa situation de directeur : il opta pour celle ci et conserva une vive rancune contre les travailleurs. A présent que ceux-ci ne laissent plus conduire comme de moutons on les jette sur le pavé.

Jaurès. — Très bien !

Basly. — Le gouvernement, qui était intervenu en octobre pour faire la paix, laisse maintenant faire la guerre ? Est-ce pour céder aux injonctions du *Temps* et des *Débats* ?

Sur les mille ouvriers congédiés, plus de la moitié ont fait huit à dix ans de service. On a violé leurs droits ; ce sont, en effet, les ouvriers seuls qui alimentent la caisse des retraites. Les sommes que la compagnie leur donne, quand elle les renvoie, ne sont que la restitution d'une partie de ce qu'ils ont versé Pendant vingt ans la compagnie s'est servie de l'argent des ouvriers pour construire des églises et des chapelles.

Faberot. — L'église de la Grand'Combe a été bâtie avec l'argent des ouvriers.

Basly. — Il faut que le gouvernement dise pourquoi la Compagnie n'a pas appliqué la loi sur les caisses de retraites. Il faut qu'elle restitue aux ouvrieres ce qu'elle leur doit.

Les bassins houillers du Midi ne peuvent lutter contre la concurrence anglaise. Une élévation des droits de douane s'impose : il faut aussi diminuer les tarifs de chemin de fer En somme si le gouvernement a envoyé des troupes à la Grand'-Combe, c'est pour permettre aux directeurs de l'économat de toucher des commissions sur les fournitures.

M. Brisson. — Monsieur Basly, vous n'avez pas le droit de tenir un pareil langage.

Basly. — Les règlements de la Compagnie sont illégaux. Je demande au gouvernement quelles sont les mesures qu'il compte prendre.

Discours de Lamendin

Lamendin. — Je m'associe aux observations de M. Basly. La Compagnie de la Grand'Combe n'obéit pas à la loi ; elle renvoie les ouvriers syndiqués et ceux qui ont contracté des infirmités au service de la mine Elle excite ceux qui travaillent contre ceux qui font grève. Le gouvernement devrait agir autrement qu'en envoyant des soldats. (Très bien à gauche).

Discours de Faberot

Faberot. — J'ai vu les grèves du Pas-de-Calais, je n'ai jamais rien vu comme à la Grand'Combe ; c'est un véritable scandale.